



A.D.C.G.G P-O.

BREVET GRAND GIBIER 2025

L'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier des Pyrénées-Orientales organise la 24^e session du Brevet Grand Gibier le samedi **17 mai 2025**.

Le samedi **10 mai** auront lieu les épreuves de tir.

Le samedi **17 mai**, le matin à **8h30** débutera l'épreuve écrite.

Afin de préparer ces épreuves, des séances de formation gratuites sont prévues à **19h00**, dans les locaux de La Maison de la Chasse, SALLE NATHALIE GILABERTE - 47 av. Giraudoux - 66000 PERPIGNAN aux dates suivantes :

Mercredi
2 avril
19h00

Présentation AD - Inscriptions
Étude du Gibier de Montagne : Mouflon, Chamois, Isard, Sanglier
Joël DORLEAC - Philippe NEGRIER

Mercredi
9 avril
19h00

Correction Gibier de Montagne - Sanglier - **Étude du CERF**
Philippe DA SILVA

Mercredi
16 avril
19h00

Correction Cerf - **Étude du Chevreuil - Chasse à l'Arc**
Christian TRIADO - Philippe DA SILVA

Mercredi
23 avril
19h00

Correction Chevreuil - **Balistique - Sécurité**
Joël DORLEAC

Mardi
29 avril
19h00

**Sylviculture, Flore, Forêt, Champignons, Reptiles,
Insectes, Oiseaux & Petite Faune.**
Jean SERVAT - Philippe DA SILVA

Association régie par la loi de 1901
Siège social: FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES P-O
La Maison de la Chasse - 47, avenue Giraudoux - 66000 PERPIGNAN
Président : Philippe DA SILVA tél : 06 20 04 48 06
Association affiliée à l'ANCGG, reconnue d'utilité publique



A.D.C.G.G P-O.

Mardi 6 mai 19h00	Réactions du Gibier Blessé & Recherche au Sang Formules Dentaires - Pathologies du Grand Gibier <i>Jean-Michel CALVET, Philippe DA SILVA, Delphine ORTEGA</i>
SAMEDI 10 mai 8h00	Entrainement au Tir Examen de l'épreuve de Tir Cible fixe & Sanglier courant <i>Staff TIR</i>
Mardi 13 mai 19h00	Chiens de Chasse - Vénérerie & Honneurs Réglementation - Sécurité - Chasse Collective - REVISIONS <i>Philippe NEGRIER - Philippe DA SILVA</i>
Jeudi 15 mai 19h00	EXAMEN BLANC <i>Philippe DA SILVA, Delphine ORTEGA, Albert SALVAT</i>
SAMEDI 17 mai 8h30	* ÉPREUVE ÉCRITE DU BREVET GRAND-GIBIER * <i>En présence de tous les membres du bureau de l'ADCGG P-O</i>

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Seuls les adhérents à l'**A.D.C.G.G P-O** peuvent s'inscrire aux épreuves.

Les frais d'inscription au brevet sont fixés par le bureau national de l'**A.N.C.G.G.** et varient de 5,00 € à 50,00 € en fonction des profils des candidats, ils seront précisés en début de session.

Nous vous rappelons que pour vous aider dans la préparation de cet examen nous tenons à votre disposition le «**Manuel de révision**» ainsi que la nouvelle édition, revue et augmentée, de l'ouvrage collectif de l'**A.N.C.G.G.** «**Le Grand Gibier**»

Tous les formateurs dispensant les cours le font à titre bénévole et dans le souci d'assurer aux futurs brevetés connaissance et éthique.

Association régie par la loi de 1901
Siège social: FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES P-O
La Maison de la Chasse - 47, avenue Giraudoux - 66000 PERPIGNAN
Président : Philippe DA SILVA tél : 06 20 04 48 06
Association affiliée à l'ANCGG, reconnue d'utilité publique